

Le Locle, juin 2016

Information sur les tiques à l'intention des enseignants

Madame, Monsieur, chers collègues

Le risque de piqûre par une tique est un problème récurrent lors d'activités en plein air. Voici quelques renseignements qui peuvent vous être utiles.

Le risque de piqûre par une tique est à peser avec le bénéfice d'une activité à l'extérieur et en contact avec la nature. À notre avis, toutes choses étant égales, on ne devrait pas renoncer à une activité en forêt à cause du risque de piqûre. Les précautions doivent aussi être adaptées au type d'activité, le risque étant plus élevé lors de séjour prolongé dans des sous-bois humides et tempérés. Les tiques cherchant un endroit idéal pour se fixer et se nourrir, c'est surtout le soir ou les jours suivants qu'on les trouve.

Des renseignements détaillés de qualité se trouvent sur le site de la santé publique (<http://www.ne.ch/autorites/DFS/SCSP/maladies-vaccinations/Pages/tiques.aspx>), et en particulier sur le flyer "Tique et maladies transmises". Les recommandations s'appliquent à la population générale. Elles ne sont donc pas spécifiques à l'école, mais il vaut la peine de les rappeler lors d'activités en forêt.

Autres sources utiles: Émission ABE du 26 mai 2015 et Application Tique (Zecke) pour iPhone et Android

Principales recommandations:

Avant une activité prolongée en forêt:

- Informer les parents (vous pouvez distribuer notre circulaire à l'intention des parents)
- Conseiller de mettre des habits longs, clairs et près du corps et des chaussures fermées. Mettre le bas des pantalons dans les chaussettes.
- Éventuellement vaporiser les habits et parties du corps pouvant être en contact avec la végétation avec un spray répulsif anti-tique

Après l'activité

- Dire aux élèves de se faire contrôler la peau (en particulier les plis, aisselles, aines). Ne pas oublier le cuir chevelu chez les enfants.
- Dire de se doucher et de bien se frotter.

En cas de piqûre de tique

- Enlever la tique (voir technique sur le site de la Santé publique) (les risques de transmission de pathogènes ne sont pas augmentés si les pièces buccales restent dans la peau)
- Désinfecter
- Noter le lieu sur le corps et la date de la piqure et transmettre aux parents
- Dire aux parents de consulter s'il apparaît dans le mois suivant une rougeur locale ou des symptômes grippaux (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Dr M. Perrenoud